

BAGNÈRES

de Bigorre INFOS

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES / DÉCEMBRE 2020 #13



COVID-19 : LA VILLE FACE À LA CRISE

© Adobe Stock

WWW.VILLE-BAGNERESDEBIGORRE.FR



P. 9 / ÉQUIPEMENT
Une nouvelle maison
de quartier à Clair Vallon

P. 10 / VOS ÉLUS
Présentation du nouveau
conseil municipal

P. 12 / PERSPECTIVES
Les projets phares du mandat



Le kiosque s'est paré de lumière... Venez y découvrir les automates de Noël !



Après de lourds travaux (enfouissement des lignes électriques, élargissement des trottoirs, etc.), le rond point de la côte de Toulouse permet désormais une circulation à la fois fluide et partagée. Cette entrée de ville réaménagée a aussi été embellie.
(© JCM - Ville de Bagnères-de-Bigorre)



Jean-Baptiste Djebbari, le ministre délégué chargé des Transports, en visite dans les Hautes-Pyrénées le 2 octobre, s'est rendu chez le constructeur ferroviaire CAF, sur le site des anciennes usines Soulé. Soulignant l'excellence du savoir-faire de CAF en matière de construction et de rénovation de rames de trains et tramways, il a annoncé une aide de l'État de 8 millions d'euros pour la réouverture de la ligne ferroviaire Bagnères-Tarbes. (Photos : © CR - La Semaine des Pyrénées / © VT - La Dépêche du Midi)



Malgré la crise et les restrictions sanitaires, la commune n'a pas renoncé à son fameux feu d'artifice du 14 juillet. Réduit dans sa durée et sans musique, il était cette année tiré depuis les hauteurs de la ville, dans le quartier du Mesnil, afin d'être visible depuis les jardins et les balcons de la ville.
(© JCM - Ville de Bagnères-de-Bigorre)



Chères Bagnéraises,
Chers Bagnérais,

Nous arrivons au terme d'une année 2020 marquée par la crise sanitaire au cours de laquelle certains de nos concitoyens ont été touchés par la maladie, personnellement, dans leur famille ou ont perdu des êtres chers.

Je vous présente tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2021 qui sera très certainement encore difficile sur le plan sanitaire et économique.

Dans ce bulletin municipal, j'ai voulu avec mon équipe vous donner les principales informations sur la vie de notre collectivité : présentation de l'équipe municipale (maire et adjoints) et ensemble des élus, ainsi que les principales orientations du mandat, explications sur les rapports ville-communauté des communes, actions réalisées au cours de l'année 2020 : services à la population, construction de la maison de quartier Clair-Vallon, activités culturelles et sportives perturbées.

Notre ville subit de plein fouet les conséquences de la pandémie au

niveau du commerce de centre-ville et de l'artisanat, ainsi que dans certaines entreprises du secteur industriel.

L'activité thermique et thermoludique connaît une baisse de fréquentation d'environ 60% avec des conséquences sur l'emploisaisonnier, la fréquentation des commerces, les locations pour les curistes mais aussi les finances de la ville et de la SEMETHERM.

Le domaine skiable du Grand Tourmalet vit deux saisons très perturbées, avec une baisse d'activité pour tous les socioprofessionnels de La Mongie.

Avec l'aide de l'État, de la Région et du Département, nous soutiendrons avec l'équipe municipale, par notre action quotidienne à la ville ou à la CCHB, les professionnels et les particuliers pour franchir ce cap.

Bonne année 2021 !

Claude Cazabat
Maire de Bagnères-de-Bigorre

Directeur de la publication :
Claude Cazabat

Conception graphique et rédaction :
Gaëlle Bleslu

Photos :
© Ville de Bagnères-de-Bigorre

Impression :
Imprimerie Péré
65200 Bagnères-de-Bigorre

N°13 - Décembre 2020
Tirage : 5 000 ex.
Gratuit

Contactez la rédaction :
communication@haute-bigorre.fr

Visitez le site web de la ville :
www.ville-bagneresdebigorre.fr

Rejoignez notre page Facebook :
[@villedebagneresdebigorre](https://www.facebook.com/villedebagneresdebigorre)

- 04 CRISE SANITAIRE
- 08 BRÈVES
- 10 PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE
- 11 RELATIONS ENTRE VILLE ET CCHB

- 12 PROJETS PHARES DU MANDAT
- 14 NOUVELLE SALLE CLAIR VALLON
- 15 EXPRESSIONS POLITIQUES
- 16 BRAVO À NOS CHAMPIONS !

Covid-19

La Ville mobilisée pour accompagner les Bagnérais

Dès l'annonce du premier confinement, la commune a mis en place des mesures de soutien pour faire face à la crise.

UN CENTRE COVID POUR SOULAGER LES STRUCTURES MÉDICALES

Pour venir en aide aux médecins du Haut-Adour, la Ville de Bagnères-de-Bigorre a mis à disposition les locaux du gymnase Cordier et les moyens matériels nécessaires dès la fin du mois de mars. Il s'agissait alors de prendre en charge les malades en cas de suspicion de Covid-19. Ainsi, les médecins généralistes ont pu assurer le suivi pathologique traditionnel de leurs patients dans leur cabinet médical. Les urgences du centre hospitalier ont également été moins sollicitées.

Au moment de la seconde vague de l'épidémie, c'est au stade Marcel Cazenave que la commune a installé un nouveau centre Covid, uniquement dédié au dépistage cette fois.



Toujours en concertation avec les professionnels de santé du secteur et avec l'accord de la préfecture, il n'a fallu que quelques heures à Nicole Darrieutort, médecin généraliste et adjointe au maire, pour mobiliser des infirmières volontaires et organiser le fonctionnement de ce centre de dépistage éphémère.

Accessible sur prescription médicale et avec rendez-vous, le centre a permis de

soulager le seul laboratoire d'analyses médicales de la ville. Celui-ci avait en effet enregistré une forte augmentation de son activité liée aux tests Covid. Au plus haut du pic épidémique, elle correspondait à 50% des prélèvements effectués.



DES INITIATIVES DE SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

Afin de soutenir les commerçants pendant les périodes de confinement, au cours de la saison estivale et, plus largement, pour aider à la reprise d'activité, différentes mesures ont été mises en place par la commune :

Droits de place et d'occupation gratuits
Malgré les multiples demandes de

dérogation, le marché de plein vent n'a pu rouvrir que le 2 mai. Les exposants ont néanmoins pu bénéficier d'une exonération du droit de place. Aux halles (qui ont pu rester constamment ouvertes), les commerçants ont été dispensés du paiement de leur droit d'occupation, tout comme les cafetiers et restaurateurs, qui ont pu bénéficier de terrasses gratuites

et étendues dès la fin du premier confinement.

Les entreprises du bâtiment effectuant des travaux chez les particuliers ont elles aussi été exonérées du paiement du droit d'occupation de domaine public.

Piétonisation des rues

Pour profiter au mieux des terrasses étendues, trois voies commerçantes ont été piétonnisées de 10h à minuit : la rue Justin Daléas, la rue Victor Hugo et la rue de la Fontaine.

Stationnement gratuit

Toujours avec cet objectif de redynamiser le commerce et d'en faciliter l'accès à tous, le stationnement est resté gratuit dans toute la ville du premier confinement au 31 août.

Une liste des commerces proposant des solutions alternatives pendant le confinement (retrait en magasin, livraison...) a été mise à disposition des Bagnérais sur le site internet de la Ville et affichée au kiosque.



© JCM - Ville de Bagnères-de-Bigorre

DES COURSES LIVRÉES À DOMICILE PAR DES AGENTS MUNICIPAUX

A compter du 31 mars et pendant tout le premier confinement, un service de livraison de produits alimentaires à domicile a été organisé par la commune, en partenariat avec le CCAS. Deux fois par semaine, après avoir passé commande auprès des commerçants participants, les clients confinés ont été livrés par des agents du service des sports. Ce dispositif gratuit a permis de venir en aide aux personnes fragiles et de soutenir l'activité des commerces de bouche.



© Aerogondo / Adobe Stock

FABRICATION DE BLOUSES POUR LES SOIGNANTS

Au début de l'épidémie, suite à l'appel lancé par le Centre Hospitalier de Bigorre, Bagnères s'est mobilisée pour confectionner des blouses à destination des soignants. La commune a rassemblé tous les draps dont elle dispose, et les a fait nettoyer par la blanchisserie des Grands Thermes.

De son côté, Mme Védère (91 ans), la mercière de «La Cousette», qui a fermé ses portes l'été dernier, a mis à disposition tout son stock de produits et de matériel.

Enfin, l'association «Les Fils de l'Adour», présidée par Danièle Rochefrette, et spécialisée dans la couture de loisir, a réuni ses bénévoles pour s'atteler à la confection d'un maximum de blouses. Des initiatives personnelles (Carmen Pérès) ont également été prises afin de fournir ce genre d'équipement aux personnels soignants.



LES ENFANTS DES SOIGNANTS ACCUEILLIS DANS LES ÉCOLES

Dès le confinement du 17 mars, les enfants des personnels soignants ont pu être accueillis dans les écoles élémentaires et maternelles de la ville de Bagnères-de-Bigorre, y compris pour d'autres communes de la Haute-Bigorre. Un accueil dans les crèches (gérées par la CCHB) a également été organisé.

DISTRIBUTION DE MASQUES

12 000 masques (dont 8000 fabriqués par le Val d'Arizes) commandés par la Ville de Bagnères et 4000 autres masques offerts par le Département ont été mis à disposition des Bagnérais. La distribution a débuté le jour du déconfinement, le 11 mai.

Le thermalisme touché de plein fouet

Les thermes et le centre thermalodisque Aquensis ont été impactés par la crise sanitaire avec des fermetures successives et une communication nationale qui ont créé un stress et une forte crainte chez les curistes potentiels, et en particulier sur la patientèle locale.

Le nombre de curistes a ainsi chuté de 60% (3500 curistes en 2020 contre 8500 en 2019), le résultat d'exploitation a subi une forte baisse.

Un soutien financier au thermalisme s'avère indispensable, pas uniquement pour les établissements exploités en régie directe mais aussi en faveur de ceux gérés en société d'économie mixte comme c'est le cas à Bagnères. Nicole Darrieutort, adjointe au maire en charge du thermalisme et vice-présidente de la Fédération thermale d'Occitanie suit particulièrement ce dossier.

La commune n'a pas facturé d'eau thermale en 2020 à la SEMETHERM et aura un manque à gagner de 300 000 euros.



Covid-19

Le CCAS, un acteur central

En première ligne pendant la crise sanitaire, le Centre Communal d'Action Sociale n'est pas seulement tourné vers la gestion de l'urgence. Il met aussi en œuvre des dispositifs d'accompagnement, de soutien, d'animation, d'orientation et de prévention qui permettent de conserver un lien social précieux.

Véritable pivot de l'action municipale pendant la crise sanitaire, le CCAS s'est chargé d'identifier les problèmes liés au confinement et d'accompagner les personnes vulnérables.

C'est ainsi qu'ont été facilitées les inscriptions au service de portage de repas à domicile et qu'a été lancée la livraison de courses (voir p.5). Comme lors du premier confinement, le CCAS continue d'assurer une veille téléphonique sur la base du registre communal. Les personnes qui le souhaitent,

sont contactées afin de prendre des nouvelles et de les accompagner en fonction de leurs besoins. Pour rompre leur isolement, il est indispensable que ces personnes vulnérables se fassent connaître (VOIR ENCADRÉ ci-dessous). La vigilance et le travail collectif de tous les partenaires sociaux du territoire ne suffisent pas toujours à identifier les situations d'isolement.

Au-delà de ces mobilisations de crise, l'équipe du CCAS assure tout au long de l'année des aides ponctuelles,



© Halfpoint- Adobe Stock

comme l'aide alimentaire d'urgence et l'accompagnement des personnes en fonction de leurs demandes, en lien notamment avec la Maison Départementale de la Solidarité et les associations caritatives.

Le CCAS organise également les inscriptions dans les écoles élémentaires, le restaurant et le transport scolaires, le centre de loisirs et le périscolaire, mais aussi les inscriptions au service du portage des repas à domicile.

Avec différents partenaires, il met en place des actions collectives à destination

des familles, des enfants et de tous les publics ; mais aussi des seniors avec un programme d'animation et de prévention.

Le CCAS travaille en collaboration avec les partenaires relais que sont les médecins traitants, les services d'aide à domicile, les associations, etc.

Aider à lutter contre les violences conjugales

Le CCAS a également orienté son travail sur la lutte contre les violences conjugales en participant au « Grenelle sur

la lutte contre les violences conjugales » initié par le Gouvernement et mis en place par la Préfecture des Hautes-Pyrénées fin 2019.

En partenariat avec la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) et l'Association France Victimes 65, le CCAS a notamment mis en place une session de sensibilisation à destination des professionnels, sur « l'accueil et l'écoute des femmes victimes de violences conjugales ».

Une nouvelle permanence d'accueil du CIDFF (05 62 93 27 70) pour les femmes victimes de violences a également été créée à Bagnères, le 4^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h à France Services, 30 avenue Gèruzet.

CCAS de Bagnères-de-Bigorre

30, avenue Gèruzet

05 62 91 06 41

ccas@ville-bagneresdebigorre.fr

- du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

- le vendredi : 8h30-11h30

Ouvert au public pendant le confinement et sur rendez-vous pour le travailleur social



INSCRIVEZ-VOUS SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

La constitution de ce registre nominatif est une obligation légale (articles L. 2212-2 et L. 2212-4 du Code Général des Collectivités Territoriales). Ces données, strictement confidentielles, sont notamment utilisées par les services sociaux et sanitaires pour organiser un contact périodique avec les personnes vulnérables répertoriées en cas de mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence (plan prévu à l'article L. 116-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles). Il est mis en œuvre sous l'autorité du représentant de l'Etat dans le département.

Conformément à l'article R. 121-3 du CASF, seules les personnes énoncées ci-dessous et qui résident à leur domicile peuvent être inscrites sur le registre nominatif :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les adultes en situation de handicap

L'inscription dans ce registre est facultative et nécessite une démarche volontaire des personnes.

La demande peut également émaner d'un tiers : personne physique (parent, voisin, médecin traitant, etc...) ou morale (service de soins à domicile, associations, etc...), elle est alors faite par écrit (courrier ou courriel).

Si vous êtes une personne vulnérable et/ou isolée ou si vous souhaitez signaler une personne fragile, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 05 62 91 06 41 ou par courriel : ccas@ville-bagneresdebigorre.fr.

Une politique culturelle réactive

Les deux confinements imposés par la crise sanitaire ont été très douloureux pour le monde de la culture. Le centre culturel municipal met tout en œuvre pour réorganiser sa programmation et poursuivre les enseignements.

Salles de spectacle et de cinéma vides, rayons de la médiathèque désertés, centre culturel plongé dans le silence... La vie culturelle bagnéraise s'est brutalement interrompue pendant les deux périodes de confinement.

Malgré un contexte évolutif et imprévisible, la commune se doit de s'adapter. Les spectacles de la saison culturelle prévus au printemps dernier ont ainsi tous retrouvé une place dans la programmation 2020-2021. Malheureusement, le reconfinement est venu chambouler à nouveau le calendrier, juste après le lancement de la saison.

En lien étroit avec les compagnies, le centre culturel poursuit son travail pour reporter les spectacles, de février à décembre 2021, cette fois. Mais la tâche est ardue. Il s'agit, sans visibilité, de jongler entre les disponibilités de salles et les agendas des artistes (qui parfois ont d'autres projets prévus de longue date). Il faut aussi veiller à la régularité des dates et échelonner au mieux les spectacles.

Le centre culturel a pour objectif de rester solidaire de ses engagements passés avec les compagnies. Quand le report n'est pas possible, il se positionne sur de nouvelles créations.

Mettre l'accent sur la jeunesse

Comme le souligne Eric Dupuy, adjoint au maire délégué à la culture, « en matière

culturelle, la ville a la volonté de mettre l'accent sur la jeunesse. A l'instar de la saison tout public, la programmation jeune public propose des spectacles de compagnies professionnelles, qui seront eux-aussi reprogrammés dès que possible ».

Du côté des enseignements artistiques, c'est un peu la « débrouille ». Tous les professeurs essaient de maintenir les liens avec leurs élèves, grâce aux échanges en visio, notamment. Si la vidéo demande une organisation pour les plus jeunes et leur famille, les ados la maîtrisent sur le bout de doigts ! C'est le cas du groupe de théâtre de Patrick Lode qui a su parfaitement s'adapter aux séances à distance.

Les cours de ces quatre semaines du deuxième confinement seront toutefois rattrapés pendant les vacances de février et de printemps.

La politique culturelle municipale, c'est aussi le soutien aux associations. « Malgré la crise sanitaire, toutes les subventions de fonctionnement ont été maintenues », reprend l'élu. « Entre ces financements et la mise à disposition de locaux, la ville fait beaucoup pour les associations culturelles, notamment en direction des jeunes. Elle est à l'écoute des besoins spécifiques de chacune d'entre elles pour les aider à surmonter la crise ».



DES ANIMATIONS POUR NOËL

Compte tenu des restrictions sanitaires, les traditionnels spectacles de Noël ne pourront pas avoir lieu cette année.

Néanmoins, la commune a préparé des animations de plein air pour les enfants : balade en calèche en centre-ville et initiation au poney aux Vignaux. L'association des commerçants Shopping Bagnères espère aussi pouvoir organiser des ateliers créatifs avec les 12 Couleurs. Ces projets n'attendent plus que l'assouplissement des mesures sanitaires !

Le sport et la vie associative à l'arrêt

En l'espace de quelques mois, les associations sportives, culturelles et de loisirs ont été mises deux fois à l'arrêt. La suspension des activités a fait naître de nombreuses incertitudes. Certains clubs ont vu inéluctablement le nombre de leurs licenciés baisser à la rentrée.

« La municipalité sera toujours aux côtés des associations pour un redémarrage efficace, tient à rappeler le maire de Bagnères-de-Bigorre. Le service des sports de la ville échange en permanence avec les responsables d'associations afin que le maximum d'activités soient maintenues et les protocoles sanitaires soient respectés.

Dans le domaine scolaire, les interventions des éducateurs sportifs se déroulent normalement malgré les contraintes. Ce moment de sport est très apprécié des enfants qui peuvent, pendant ces séances, « tomber le masque » ».



Photo: archives (avant Covid)



Actualités

« LA STATION DOIT ÉVOLUER »

Alors que l'interdiction d'ouvrir les remontées mécaniques, notamment pendant les vacances de Noël, suscite l'incompréhension dans toutes les stations de ski, Claude Cazabat revient sur la création de la SEML Grand Tourmalet, nouvelle structure (qu'il préside) chargée de l'exploitation du domaine skiable : «L'année 2020, après un long travail

conduit en 2019, aura été marquée par le changement de structure juridique pour gérer le domaine skiable.

La SEML (Société d'économie mixte locale) rassemble le SIVU, qui reste majoritaire (81%) et la Compagnie des Pyrénées Participation, qui détient 19%.

L'engagement de la Région dès 2019 avec le Plan Montagne et le soutien au

développement économique apporté par la Banque des Territoires nous ont conduit à envisager une telle réforme afin de soutenir l'investissement et de développer le tourisme «quatre saisons». L'apport de capitaux privés permet de consolider la structure, d'investir tout en minimisant les risques pour les communes.

Par ailleurs, la création d'une foncière devrait nous permettre de travailler sur l'immobilier avec la rénovation ou l'extension d'un secteur hôtelier, car la station de La Mongie manque de "lits chauds". La construction de la gendarmerie et la protection par des paravalanches vont être réalisées en 2021. Des aménagements urbains importants sont prévus sur plusieurs années afin de relooker la station et de la rendre encore plus attractive : donnons aux touristes l'envie d'y revenir».



TOURISME :

UNE SAISON ESTIVALE TRÈS SATISFAISANTE, DE GRANDES INQUIÉTUDES POUR L'HIVER

La saison estivale a été marquée par un afflux exceptionnel de vacanciers à Bagnères-de-Bigorre et dans toute la Haute-Bigorre. Après le premier confinement, le territoire a bénéficié d'une clientèle touristique familiale recherchant une destination «nature» pour se ressourcer.

«Depuis trois ans, la montagne gagne des parts de marché sur ses concurrents en été, souligne Franck Grivel, le directeur de l'office de tourisme Tourmalet - Pic du Midi. Le «slow tourisme» est en plein boom. La crise sanitaire n'a fait qu'accélérer cette tendance. Pour fuir la surfréquentation du littoral ou ne pouvant partir à l'étranger, certains touristes ont en effet choisi pour la première fois de venir à la montagne en été. «C'est une saison record pour certains socioprofessionnels. Juin a démarré doucement mais on enregistre une progression de fréquentation de 47% au 10 juillet et de 60% en août. La météo très favorable a également bénéficié à La Mongie. Certains jours, les parkings de P1 à P3 étaient complets, c'est du jamais vu. De nouvelles activités telles que la location de vélos électriques et les balades à cheval ont très bien fonctionné. Le Pic du Midi a été très attractif tout au long de l'été. Bien sûr, il faut nuancer. Certaines activités, comme les Thermes et Aquensis ont été fortement impactées par les mesures sanitaires».

Du côté des hébergeurs, le satisfecit est partagé : 74% d'entre eux se sont dits «non impactés» par la crise et parmi les 26% qui ont vu des réservations annulées, la moitié a pu relouer son logement. A noter que 20% des hébergeurs ont loué les 8 semaines de juillet-août et 50% au moins 6 semaines. En outre, on s'aperçoit que 100% des hébergements loués pendant 7 à 8 semaines disposent d'un classement ou d'une labellisation nationale. Des statistiques qui confortent l'office de tourisme dans son action en faveur de la montée en gamme des hébergements du territoire.

Cette saison estivale réjouissante contraste malheureusement avec un hiver qui, à l'heure où nous écrivons ces lignes, cristallise toutes les inquiétudes. Avec des remontées mécaniques à l'arrêt pendant les vacances de Noël et aucune réglementation publiée précisant les modalités d'organisation des autres activités, les acteurs de la montagne sont laissés dans un grand désarroi. «Cette situation a bien sûr entraîné de nombreuses annulations, regrette Franck Grivel, mais les richesses «reBigorantes» de notre destination sont multiples et les facultés d'adaptation de nos socioprofessionnels pour proposer de nouvelles activités ne sont plus à démontrer».

DES TROTTOIRS ÉLARGIS PRÈS DU COLLÈGE BLANCHE ODIN

Comme cela a déjà été réalisé dans d'autres axes de circulation (avenue du Maquis de Payolle, allées Jean-Jaurès, allées des Frères Duthu ou plus récemment côte de Toulouse et rue du Général de Gaulle), des trottoirs partagés ont été aménagés aux abords du collège Blanche Odin. Il s'agit, dans le cadre du «Plan de de mobilités actives», de sécuriser et encourager les déplacements doux. Piétons et cyclistes roulant à vitesse réduite se partagent ainsi les trottoirs.



HOMMAGES

Plusieurs figures bagnéraises nous ont quittés ces derniers mois. La Ville de Bagnères-de-Bigorre tient à leur témoigner gratitude et reconnaissance.

Jeanne Eyssalet, mémoire du studio Alix

Petite-fille de Barthélémy et Alice Eyssalet, les créateurs du studio photo Alix installé en 1906 place Achille Jubinal, Jeanne Eyssalet a poursuivi, en compagnie de son frère Jean, l'activité de leurs grands-parents jusqu'en 1999.

Alix a ainsi photographié pendant près d'un siècle le quotidien de Bagnères-de-Bigorre, de la vallée, et des Pyrénées.

D'un naturel réservé, «Jeannette» était à l'écoute et ne manquait pas d'apporter, en faisant attention à ne froisser personne, la petite précision qui disait tout l'amour qu'elle et les siens portaient à la photographie.

La Ville tient une nouvelle fois à remercier la famille Eyssalet pour le don à la commune de son fonds photographique d'une richesse inestimable.

Michel Artigue, ancien président du Tennis Club Bagnérais

La ville de Bagnères-de-Bigorre tient à rendre un hommage tout particulier à Michel Artigue, président du Tennis Club Bagnérais de 1995 à 2000, qui s'est éteint en septembre dernier. Professeur au lycée Victor-Duruy et joueur invétéré, il rejoint, le Tennis Club Bagnérais, en 1967, peu de temps après son arrivée à Bagnères. Pendant un peu plus de 50 ans, Michel Artigue n'aura de cesse de faire la promotion du tennis qu'il affectionnait tout particulièrement. Fort de ses remarquables qualités d'organisation, il était l'une des grandes chevilles ouvrières des Internationaux de tennis de la ville aux côtés de Jean et Christian Gachassin.

La prestigieuse histoire sportive de Bagnères s'écrit aussi à l'encre de celles et ceux qui ont l'ont servie ; Michel Artigue fait partie de ses protagonistes incontournables.

Nicole Viale, une commerçante dynamique et engagée

A la tête de différents commerces bien connus à Bagnères, Nicole Viale a su fédérer les commerçants autour de projets ambitieux pour la réussite de notre ville. C'est sous sa présidence que l'association des commerçants a lancé les animations commerciales qui perdurent encore aujourd'hui (marché de Noël, défilé de mode...). Femme à la personnalité très affirmée, Nicole a toujours montré l'exemple d'une fidélité à ses convictions. C'est ainsi qu'elle devient conseillère municipale aux côtés de Rolland Castells de 2001 à 2008.

Mais au-delà de son engagement en politique, au-delà de la responsable associative, Nicole Viale incarnait l'humanisme, le courage et l'optimisme.

UNE NOUVELLE PASSERELLE... À «LA PASSERELLE»

Financée par l'association de pêche (AAPPMA), une nouvelle passerelle a été installée cet été, en partenariat avec la Ville, au bord de l'Adour. Elle permet aux pêcheurs d'accéder plus facilement au parcours «truite-loisir», aux promeneurs d'effectuer une boucle longeant l'Adour via la promenade Tony Poncet et aux habitants du quartier de La Passerelle et de Monlôo d'accéder plus rapidement à France Services, à la Mairie et au centre-ville, à pied ou à vélo.



SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

L'une des premières missions du maire est d'assurer la sécurité et la tranquillité de ses concitoyens. A cet effet, UNE CONVENTION COMMUNALE DE COORDINATION est en cours de signature avec l'État dans le cadre des relations entre la gendarmerie et la police municipale.

Par ailleurs, le traitement des questions de sécurité comporte un volet prévention et un volet social, sur lequel la ville travaille en étroite collaboration avec le CCAS.

Enfin, la crise sanitaire a confirmé les difficultés de la collectivité pour joindre les habitants en cas d'urgence. Pour ce motif, la mise en place d'UN LOGICIEL D'ALERTE (en cas d'inondations, d'incendie, de séisme) sera bientôt présenté en conseil municipal. L'outil proposera gratuitement aux Bagnérais des alertes par SMS, sous forme de message vocal ou par mail.

Une équipe au travail

Élue le 28 juin dernier, l'équipe de Claude Cazabat est composée de 21 élus (8 adjoints dont 6 anciens et 2 nouveaux). Le groupe majorité est renouvelé à quasiment 50% (10 sur 21 élus).



Stéphane Barthe
1^{er} adjoint
Administration générale
Sécurité et tranquillité publiques
Fêtes et cérémonies
Cadre de vie
Relations internationales



Guy Dabat
5^{ème} adjoint
Station de La Mongie
Camping municipal d'Artigues



Nicole Darrietort
2^{ème} adjointe
Thermalisme, santé et tourisme



Karin Baqué-Haunold
6^{ème} adjointe
Jeunesse et sport
Affaires scolaires et périscolaires



Pierre Abadie
3^{ème} adjoint
Gestion des ressources humaines
Urbanisme et occupation du domaine public



Éric Dupuy
7^{ème} adjoint
Culture
Animation
Patrimoine



Laurence Lafforgue
4^{ème} adjointe
Affaires sociales
Service communal d'hygiène et santé



Marie-Thérèse Gallo
8^{ème} adjointe
Travaux
Aménagement
Développement durable

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX AVEC DÉLÉGATIONS

Marie-Lise Despiau
Commission de sécurité et d'accessibilité des ERP (sauf La Mongie et Pic du Midi)

Yannick Arberet
Délégué spécial du hameau de Soulagnets, politique et voirie des hameaux, valorisation du patrimoine bâti et non bâti

Romain Soucaze
Délégué spécial du hameau de Lesponne, agriculture et élevage, forêt communale

Gisèle Verdoux
Déléguée spéciale du hameau de Côt de Ger et Sarraméa.

Jacques Dubourg
Mission d'évaluation et prospections diverses : pacte financier avec la CCHB, requalification de la Station de La Mongie, transition écologique.

Gilles Pujol
Étude sur la mise à disposition des locaux aux associations et sur leur mutualisation.

LES AUTRES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Marie-Christine Samitier
Virginie Sergent
Catherine Guidici
Jean-Paul Cassou
Sophie Pinson
Christian Longuet

LES ÉLUS D'OPPOSITION

François Roux (Bagnères Ensemble)
Julien Robbé (Bagnères Ensemble)
Christelle Abadie (Bagnères Ensemble)
Didier Dallier (Bagnères Ensemble)
Carole Nicolas (Bagnères Ensemble)
Didier Rousse (Bagnères Ensemble)
Sébastien Lacrampe (Vivons Bagnères)
Sophie Daniel (Vivons Bagnères)

Les relations entre Bagnères et la CCHB

Le maire de Bagnères-de-Bigorre revient sur les relations entre la Ville de Bagnères-de-Bigorre et la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre.

Quelques chiffres sur la représentation de la ville au sein de la CCHB

«Les élections municipales à Bagnères-de-Bigorre ont donné à la majorité que je conduis 21 sièges sur 29 au conseil municipal. La ville de Bagnères dispose (après une nouvelle réduction fin 2019) de 17 sièges à la CCHB sur les 46 élus pour l'ensemble des communes.

La ventilation des 17 sièges au sein de la ville, en fonction des résultats des élections municipales est la suivante :

- liste majorité : 13
- listes d'opposition : 4 (3 + 1)

Cette situation appelle de ma part les observations suivantes :

Bagnères-de-Bigorre compte 7253 habitants (recensement INSEE 2018) ; le nombre total sur la CCHB est de 16 805 habitants (recensement INSEE 2018).

La réglementation nationale attribue 17 sièges sur 46 à la ville au sein du conseil communautaire.

LE CONSTAT :

Nous estimons être sous-représentés au sein de cette structure. Cette situation est encore aggravée lorsque l'opposition bagnéraise ne vote pas dans le même sens que la majorité bagnéraise au sein de la CCHB.

Lors de l'élection du président et des vice-présidents de la CCHB le 15 juillet dernier, l'opposition bagnéraise (liste conduite par M. Roux) a obtenu 3 vice-présidences sur les 3 représentants de leur groupe à la CCHB.

L'équilibre entre les communes rurales et Bagnères - centre (5 délégués communautaires sur 10) n'a pas été maintenu par le président de la CCHB comme cela existait auparavant. Actuellement, sur 10 vice-présidents, 6 viennent des communes rurales, 3 de l'opposition bagnéraise et 1 de la majorité bagnéraise (le maire).

Un pacte fiscal et financier

Pour cette fin d'année 2020 et début 2021 (avant le vote des budgets en avril), j'ai prévu d'échanger avec le président de la CCHB sur le contenu du pacte financier. Il y va de l'avenir de la CCHB.

Bagnères-de-Bigorre ne veut pas "faire payer" les communes rurales comme cela a été avancé par certains en période électorale mais veut de nouvelles bases : détermination des coûts et choix politiques à faire, certaines compétences transférées relevant de choix optionnels.

Il est primordial de régler rapidement cette situation même si l'explication technique n'est pas simple à assurer auprès de tous les élus et des citoyens qui paient les impôts locaux, qui plus est avec une réforme en cours (taxe d'habitation) et une réforme à venir (taxes foncières).

Le pacte fiscal et financier, explications :

Claude Cazabat :

«J'ai évoqué ce sujet dès 2015 alors que j'étais adjoint aux finances de la ville dans le seul but de mettre à jour certaines données. En effet, depuis la création de la CCHB en 1994, beaucoup d'évolutions dans le financement des collectivités territoriales se sont succédées. Pour créer la CCHB, la Ville de Bagnères-de-Bigorre a transféré à la CCHB, avec d'autres communes à beaucoup plus petite échelle, la taxe professionnelle (impôt dynamique supprimé en 2010). Si cet impôt manque à la CCHB aujourd'hui, il a aussi manqué à la ville. Les deux collectivités, ville et CCHB, ont connu des baisses de dotation importantes. La mutualisation a été développée en plus des transferts de services importants réalisés par la ville à la CCHB au 1^{er} janvier 2013.

La CCHB a dû augmenter l'impôt sur les ménages (taxe d'habitation et taxe foncière) mais a réexaminé les attributions de compensation versées par la ville (sur les ordures ménagères et avec la création de frais de structure : Bagnères en paie 260 000 euros sur 270 000) afin d'équilibrer son budget.

La concrétisation de ce pacte n'a pas pu être réalisée au cours du dernier mandat car la demande de la ville de Bagnères a été considérée comme pouvant porter atteinte au budget des communes rurales. Les montants de mutualisation et de transferts sont très importants entre les deux collectivités.

La ville et la CCHB sont actuellement indissociables mais comment gérer la mutualisation des personnels (la vice-présidence du personnel est assurée par un représentant de l'opposition bagnéraise) et comment la ville peut-elle accepter et expliquer à ses habitants qu'ils ont transféré une compétence (gouvernée par un membre de l'opposition bagnéraise ou par un élu d'une commune rurale) en payant la totalité du coût, comme c'est la cas par exemple pour la médiathèque ou pour les salles de spectacles.

Cette situation sera expliquée à tous les habitants lorsque les réunions de quartier pourront à nouveau être organisées. Nous faisons preuve d'un esprit communautaire mais avec une limite au niveau des financements.



Les projets phares et les orientations du mandat

Si la crise sanitaire aura inévitablement des répercussions sur l'économie de notre ville et les perspectives tracées, de nouveaux projets seront néanmoins engagés dans les mois à venir.

Malgré la présence toujours active du coronavirus dans notre pays et a fortiori dans notre département, Claude Cazabat, le maire de Bagnères-de-Bigorre tire un premier bilan.

«On ne peut pas perdre 60% des curistes sur une année, laisser les commerces fermés sur de longues périodes, ne pas ouvrir la station de ski, arrêter toute activité culturelle et sportive, organiser avec difficultés une activité scolaire sans répercussion sur notre collectivité. Il nous faut soutenir nos commerces de proximité, nos artisans, nos entreprises locales et accompagner les Bagnérais qui ont difficilement vécu le confinement, ont été touchés par la maladie, qui ont perdu ou vont perdre leur emploi».

Avec la pandémie, l'année 2020 a été très perturbée par le décalage dans le temps des élections municipales et communautaires, sans oublier les votes des budgets qui n'ont eu lieu que fin juillet (au 30 avril habituellement).

Cette situation a eu un impact important sur la gestion de la commune. Même si les réunions en visioconférence ou en audio se sont multipliées, un début de mandat nécessite beaucoup d'explications et d'échanges sur l'action à conduire et sur toutes les modalités structurantes inhérentes à la gestion d'une collectivité.

Malgré ces difficultés majeures et après avoir pris en compte les baisses budgétaires 2020, l'année 2021 sera impactée mais la même rigueur budgétaire sera poursuivie tout en soutenant l'investissement local et en saisissant les opportunités du Plan de Relance.

✓ L'aménagement des Coustous

L'engagement de campagne concernant l'aménagement des

Coustous sera tenu avec une consultation préalable de la population que la deuxième vague de Covid a retardée. Ainsi, les travaux pourraient se réaliser à partir de 2022 après avoir étudié toutes les questions relatives à l'aménagement urbain, aux terrasses des commerces, à l'environnement, au stationnement, au plan de circulation, etc. L'étude préalable aux travaux aura lieu en 2021.

✓ La rénovation de l'éclairage public

Les travaux relatifs à la rénovation de l'éclairage public de la ville seront poursuivis (passage en LED de l'ensemble des installations) pour être achevés en 2021.

✓ Une nouvelle gendarmerie à La Mongie

La construction de la gendarmerie de La Mongie sera réalisée en 2021 afin de remplacer les bâtiments actuels vétustes et de permettre l'aménagement du front de neige du domaine skiable.

✓ Des travaux à l'église Saint-Vincent

Des travaux seront réalisés sur la façade ouest de l'église Saint-Vincent (sécurité et rénovation).

✓ Fin de la réhabilitation de l'école Clair Vallon

La réhabilitation intérieure de l'école maternelle Clair Vallon sera achevée en 2021.



Travaux sur les allées des Coustous en 1957 - Photo : © Fonds Alix / Ville de Bagnères-de-Bigorre

✓ Accessibilité et mobilités douces

Les travaux d'accessibilité, de mobilités douces et de voirie seront poursuivis (en ville comme à La Mongie et dans les hameaux).

✓ Construction d'un nouveau dojo

Le projet de construction d'un nouveau dojo sera arrêté afin d'envisager des travaux fin 2021 - début 2022.

✓ Une rénovation totale de l'école Carnot

Une première phase de travaux sera effectuée dans la cour de l'école Carnot avant la rénovation totale en 2022 et 2023.

✓ Un conseil de la vie associative

Avec le monde associatif, nous allons poursuivre le développement des conventions d'objectifs et de moyens. La mise en place du conseil local de la vie associative, qui aura pour finalité de promouvoir et de développer la vie associative (sport, culture, loisirs...), sera engagée en 2021.

✓ Valoriser le patrimoine

La municipalité a pour ambition d'inscrire la ville dans le réseau national des « VILLES D'ART ET D'HISTOIRE » et de requalifier l'ancien TRIBUNAL D'INSTANCE (actuellement propriété de la CCHB) en projet culturel notamment en y installant le Fonds Alix, propriété de la Ville de Bagnères-de-Bigorre.

La ville de Bagnères-de-Bigorre, déjà inscrite au contrat Bourg Centre, s'inscrira avec le territoire dans le projet « Petites Villes de Demain ».

✓ Une fiscalité maîtrisée

Comme au cours du précédent mandat, la municipalité poursuit une politique de fiscalité maîtrisée et une politique de désendettement.

L'application de cette politique a permis de concrétiser des projets au cours du précédent mandat : réalisation de projets d'aménagements urbains (route de Toulouse, rue des Pyrénées, rénovation des conduites d'eau et d'assainissement) ou rénovations immobilières (écoles Jules Ferry et du Pic du Midi, Maison de quartier et école maternelle de Clair Vallon), rénovation de l'Hôtel de Ville et des bâtiments des services techniques, renouvellement de véhicules ou matériels techniques, évolution des équipements informatiques.

✓ Rénovation des musées et du centre culturel

Dans le domaine culturel, nous avons mutualisé certains locaux pour y installer des associations, nous allons pour suivre cette politique.

La rénovation des musées et du centre culturel Maintenon est envisagée sur le mandat.

✓ Aménagement urbain et politique foncière à La Mongie

Sur La Mongie, des travaux d'aménagements urbains, la construction de la gendarmerie (2021) et la réinstallation des

services techniques (ville et département) sont projetés. Avec la création d'une foncière, une politique sera conduite afin d'améliorer les capacités d'hébergement et de dynamiser la station pour soutenir les socioprofessionnels.

✓ Développer le thermalisme

Si la SEMETHERM a connu des difficultés d'exploitation avec la pandémie, la commune poursuivra une politique de développement même si le réaménagement des Thermes de la Reine connaîtra un décalage dans le temps par rapport au projet initial.

✓ Schéma de tranquillité publique

Ce service à la population sera une priorité du mandat.

✓ Affiner la politique sociale

Avec le Centre Communal d'Action Sociale, l'analyse des besoins sociaux permettra de mieux cibler les actions à engager. Cette structure permet de conduire une politique sociale à destination des scolaires, des jeunes, des femmes et des seniors. La rénovation d'un immeuble de 10 logements sociaux est prévue sur ce mandat (immeuble Maman en centre-ville).

✓ L'environnement dans tous les projets

Dans tous ces projets ou réalisations en cours, la Ville veille à traiter le sujet des déplacements (mobilités douces, aménagements urbains et plan de circulation) et tous les sujets liés à l'environnement (plantation d'arbres, développement de savoirs verts avec le CPIE, le Conservatoire Botanique, les écoles et les associations culturelles ou sportives).

✓ Priorité au tourisme

Les élus bagnérais sont engagés à la CCHB (commission Tourisme) et à l'Office de Tourisme.

Un grand projet «sport et santé»

La ville de Bagnères-de-Bigorre poursuit sa réflexion sur la thématique du sport-santé, la pratique d'une activité physique et sportive étant un élément déterminant pour prévenir les maladies, favoriser la guérison et éviter les récurrences.

La ville souhaite proposer aux personnes atteintes d'affections de longue durée, d'expérimenter les acquis pour leur état de santé et leur bien-être, d'un programme adapté et personnalisé de réhabilitation et de prévention par les activités sportives.

La Haute-Bigorre réunit toutes les conditions qui permettraient l'émergence de ce projet (établissements de santé performants avec notamment un centre de rééducation et de réadaptation à la pointe, équipements sportifs de qualité situés à Bagnères-de-Bigorre, nature accueillante et préservée offrant tout un panel d'invitations vivifiantes, des eaux thermales réputées).

Pour préciser sa démarche, la ville va lancer prochainement une étude pour analyser et vérifier le positionnement du projet et ses composantes avec la réalité des besoins identifiés, et définir le montage juridique et financier.

Un tel projet complètera une offre sur le territoire et sera créateur d'emplois.

La salle Clair Vallon fait peau neuve



© JCM - Ville de Bagnères-de-Bigorre

Plus qu'une simple rénovation, c'est une entière reconstruction que vient de connaître la salle Clair Vallon. Sorti de terre en 1978, ce lieu convivial a marqué le souvenir de bon nombre d'habitants du quartier. Le voilà remplacé par une toute nouvelle structure plus grande (passant de 160 à 300 m²) et plus moderne. Modulaire, la nouvelle salle est adaptée à l'organisation de réunions et d'activités diverses. Une estrade a été aménagée

pour permettre l'organisation de spectacles avec une jauge maximale de 220 personnes. Sa cuisine et son bar la rendent également propice aux rencontres festives pour les associations et les familles.

Le maire de Bagnères-de-Bigorre revient sur la réalisation du projet : « C'est après avoir échangé avec les responsables de l'association Clair Vallon qui fait beaucoup pour l'animation du quartier que j'ai proposé ce projet au bureau municipal. Celui-ci a été préparé courant 2019, sur les plans financier et architectural, afin d'être réalisé courant 2020. Pour 2021, le projet des activités de la maison de quartier va être proposé en concertation avec les associations et la population. La crise sanitaire n'a pas permis les échanges que l'on avait prévus cette année ».

Le quartier Clair Vallon a fait l'objet d'autres aménagements en 2020, tels que la réfection totale du parking près de la nouvelle salle et du stade de football. Dix arbres ont été plantés afin d'améliorer l'environnement. Le terrain de basket et les tables de ping-pong ont été nettoyés.

La rénovation de l'aire de jeux pour enfants est également mise à l'étude. Enfin, le dossier de curage du lac de Clair Vallon a fait l'objet d'une étude en 2020 pour que les travaux soient réalisés courant 2021.

L'ÉCOLE CLAIR VALLON ELLE AUSSI MODERNISÉE

Construite au milieu des années 1970, l'école maternelle de Clair Vallon était globalement peu isolée. Comportant d'importants volumes à chauffer (hauts plafonds dans les classes) et un puits de jour en polycarbonate (dans l'une des salles d'activités) engendrant surchauffes en été et inconfort en hiver, le bâtiment nécessitait des travaux de rénovation thermique. Une première opération a été réalisée cet été sur la couverture et le patio. Pour améliorer le confort de tous, un grand préau a également été aménagé. Une deuxième phase de travaux intérieurs sera réalisée en 2021.



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

GROUPE «BAGNÈRES ENSEMBLE»

En cette période si difficile au plan sanitaire, les élus de Bagnères ensemble sont très conscients des conséquences économiques et sociales qui touchent bon nombre de nos concitoyens. Notre engagement à être une minorité constructive au service de tous est plus que jamais réaffirmé. Ce premier semestre de fonctionnement municipal a été largement consacré à la régularisation des actes pris lors du premier confinement et à la gestion des affaires courantes. Or, des urgences nous imposent un autre rythme et une réelle vision d'avenir. Le changement profond et irréversible de la société, l'impact climatique et environnemental nous obligent à proposer des projets innovants et audacieux. L'immobilisme n'est plus de mise. Chacun doit pouvoir exprimer ses attentes grâce à des contributions citoyennes organisées. Toute situation

individuelle ou professionnelle, quelle qu'elle soit, doit être considérée. L'équilibre économique de notre ville repose sur plusieurs piliers : industrie, thermalisme et santé, tourisme et activités de la montagne, commerce, agropastoralisme... De nombreuses associations animent notre quotidien. Toutes et tous attendent des réponses spécifiques et concertées avec tous les acteurs. Bagnères ensemble signifie que c'est ensemble que nous relèverons les défis actuels. Les élus de Bagnères ensemble sont à votre disposition et à votre écoute et espèrent, avec vous, une nouvelle année plus sereine et vous souhaitent ainsi qu'à vos proches une bonne santé. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour échanger sur l'évolution nécessaire de notre cité.

GROUPE «VIVONS BAGNÈRES»

En cette période difficile que notre pays traverse, la responsabilité des élus locaux a pris une dimension encore plus grande dans la défense des valeurs de notre république qui sont la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Laïcité. Force est de constater que la routine politique locale ne suffit plus pour répondre à l'attente d'un grand nombre de citoyens qui réclament plus de transparence et une vraie vision d'avenir pour notre ville et notre territoire, la défense de nos services publics, la réappropriation de nos ressources et une réelle justice fiscale sur notre territoire doivent guider chaque action des élus locaux.

Dès à présent, nous devons préparer la relance économique de notre

ville et de notre territoire en agissant avec tous les acteurs compétents. L'avenir de notre industrie, de nos commerces, de nos activités spécifiques telles que le thermalisme et le tourisme, de notre agriculture et notre tissu culturel et associatif dépendra de la capacité des élus à savoir impulser une dynamique et à rassurer quant à des changements de fonctionnement nécessaires pour faire face aux défis que nous rencontrons.

Pour cela il faudra revoir les efforts financiers demandés aux citoyens de la Haute-Bigorre avec la mise en place d'un pacte fiscal débattu publiquement. Pour cela il faudra que les élus ne considèrent pas les gens comme des électeurs unique-

ment mais comme des vrais citoyens en les associant aux décisions importantes avec la mise en place de commissions mixtes (élus, sociaux pro, citoyens, associations...). Comment penser rouvrir la voie ferrée sans inclure une voie verte au projet ? Comment penser qu'un simple jeu de poupées russes permettra la transition nécessaire de l'activité ski vers un modèle quatre saisons et une rénovation immobilière d'ampleur ? Comment penser conserver nos emplois si nous n'aidons pas des entreprises non délocalisables à se développer ? Les élus de VIVONS BAGNÈRES porteront toujours et dans toutes les instances les valeurs de progrès social et écologique.

GROUPE MAJORITÉ «PARTAGEONS UNE PASSION, BAGNÈRES-DE-BIGORRE»

L'année 2020 et la crise sanitaire marqueront l'histoire : notre pays, notre territoire, nos concitoyens, nos amis et nos familles auront connu une pandémie qui n'est pas terminée, et qui rythme nos rapports sociétaux et notre quotidien ainsi que le fonctionnement de nos instances. Les élections locales auront duré de mars à décembre 2020 en tenant compte des représentations dans différents syndicats ou organismes divers.

L'intrigue et la sournoiserie au cours d'une campagne électorale très longue, mais aussi la violence dans certains propos ont parfois mis à mal les principes qui doivent régir une démocratie.

Dans ce contexte difficile, la majorité municipale, à un rythme soutenu, a géré les affaires courantes mais aussi toutes les situations particulières engendrées par le Covid (rapports avec la population, avec les associations

sportives ou culturelles, avec les associations de commerçants, avec les autres collectivités et l'État). Nous avons dynamisé autour du Maire et de ses adjoints, les projets porteurs d'avenir pour notre territoire en soutenant l'activité thermique, la transformation des structures du domaine skiable et l'évolution vers le « 4 saisons », et en œuvrant sur le projet d'aménagement urbain et immobilier de la station de la Mongie, en activant le dossier de bourg - centre afin de soutenir nos commerces, de rénover l'habitat ancien et de progresser sur les mobilités douces ; en œuvrant au sein de la CCHB afin de concrétiser un pacte financier et fiscal mais aussi de faire aboutir les dossiers de l'abattoir et de la voie ferrée (avec une urgence fret sans abandonner la perspective d'un trafic voyageurs).

BAGNÈRES INFOS

Gratuit - Décembre 2020 - N°13

 villedebagneresdebigorre



BORIS NEVEU a décroché mi-octobre son ticket pour les JO de Tokyo ! Après deux ratés (de justesse) en 2012 et en 2016, le champion du monde 2014 participera à ses premiers Jeux Olympiques en 2021. Dans une discipline à la concurrence tricolore redoutable, le kayakiste bagnérais est un exemple de régularité et de persévérance.

Un immense bravo à lui !

(© Laurent Dard)

TOUS DERRIÈRE EUX



Nos plus chaleureuses félicitations à BRUNO ARMIRAIL pour sa prestation de haut vol tout au long de la Vuelta. Les performances de notre Bagnérais auront marqué les esprits, tant sur le plan sportif avec une 28^{ème} place au classement général (91^{ème} l'an passé) et un magnifique «top 5» dans le contre-la-montre à Muros, que pour son travail exceptionnel pour porter son leader David Gaudu, vainqueur à deux reprises. Un tandem qui a fait mouche (parfaitement illustré ci-dessous par le dessinateur Dadou pour Eurosport)

(Photo : © Sirotti)

